Bulletin Municipal

COMMUNE DE DUGNY-SUR-MEUSE

Publication : Décembre 2015

N°2 / 2015

Au sommaire :

- Le Clin d'œil P1
- Le mot du Maire ..... P2 & Travaux
- Informations Mairie ..... P3-5 &7
  - Affouages - Scolaire
  - CCAS - Finances
  - Syndicat des 2 Rives
  - Chemins communaux
  - Bureau de Poste
- Tribune libre P6
- Associations Culturelles ...P8-11
  - Cavaliers de l'Aventure
  - Les Ainés - AJLD - DFL
  - Maison de l'enfance
  - Verrats Fruits - Accordéon club
- Associations Sportives ...P12-13
  - FC Dugny - AS Dugny
- Les Info en + ...P14
- Les renseignements utiles .P15
- Dugny ... à la loupe P16

Directeur de publication :
Mme VOL Fabricia

Mise en page & dessins :
commahe.com

Le Clin d'œil

Les belles décorations réalisées par les enfants, si belles qu'elles nous ont été volées, dommage !

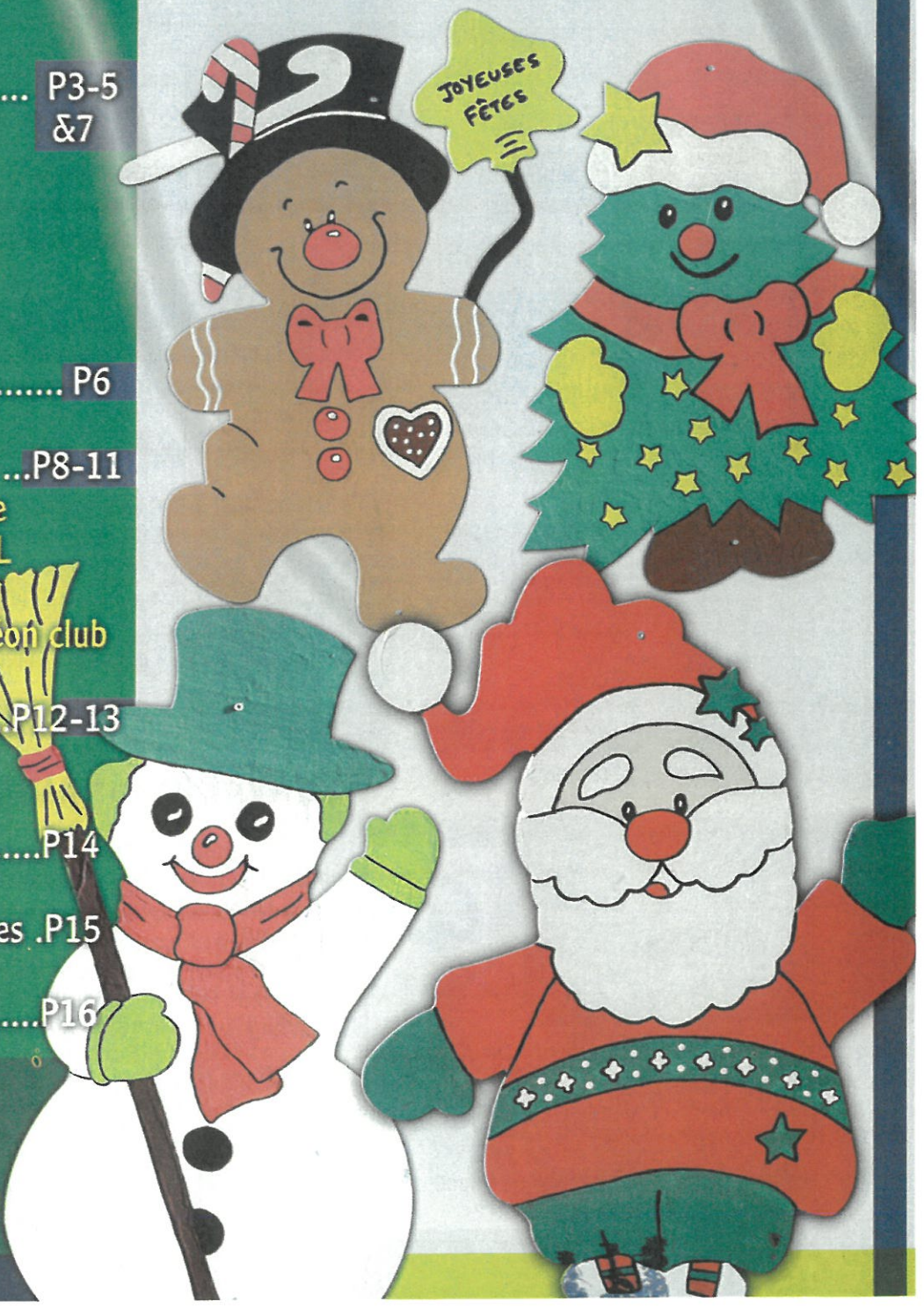

COMMUNE DE DUGNY-SUR-MEUSE

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Verrâts,

Suite au décès brutal de Jean Paul Gourmelon, Maire depuis avril 2014, en accord avec l'équipe et après réflexion personnelle j'ai pris la décision de me présenter en tant que Maire dans le respect et la poursuite de la ligne de Monsieur Gourmelon.

M'appuyant sur la même équipe, nous poursuivons la mise en œuvre des dossiers lancés, notamment le démarrage des travaux d'aménagement et sécurisation de la place de la République tant attendu, « les censeurs clameront que notre action aurait pu être différente .... et je ne sais quoi... . Il faut admettre que la critique est une des règles de la liberté et de la démocratie, encore faut-il qu'elle soit fondée pour être constructive », l'entretien des rues, chemins, ... qui vous est décrit dans ce bulletin.

Quant à moi, j'ai maintenu mon suivi des affaires scolaires et du personnel et réduit le nombre d'adjoints à 3, ce qui représente une baisse des indemnités des élus et ce qui nous permet de compenser partiellement la baisse des dotations de l'état.

Néanmoins nous avons été et continuerons à être rigoureux sur nos dépenses malgré la bonne santé de nos finances. L'État se désengageant de plus en plus sur les collectivités, il nous faut sans cesse, nous adapter à ces nouvelles mesures :
Ne soyons pas alarmistes et attendons des jours meilleurs. Je citerai simplement
« Si l'argent est le nerf de la guerre, la santé est notre bien le plus précieux ».
Je terminerai ce mot du Maire en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations, les commerçants pour leur dynamisme et le personnel des services techniques, administratifs et scolaires.
Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016

Fabricia Vol

Un point travaux

Les travaux 2015 sont en phase d'être terminés, voiries achevés à la grande satisfaction générale.

- Réparation de diverses rues en émulsion et gravillonnage y compris le balayage à l'aspiratrice avant et après travaux.
- Réfection du mur et de la grille de l'église ainsi que des allées. Commandes faites aux entreprises pour fin 2015, début 2016.
- Aménagement « Place de la Mairie » : les travaux ont commencé et ce pour plusieurs mois à venir, c'est-à-dire remise en état des conduites d'eaux potables, enfouissement des réseaux aériens et enfin réfection de la voirie et création d'une zone de sécurité devant l'école. (obtention de nombreuses subventions). Cet aménagement tant demandé depuis des années, va générer quelques gènes occasionnelles vis-à-vis de la population mais cela dans l'intérêt général de la Commune.
- La signalisation de police (panneaux divers) a été modifiée et va progresser en 2016 par une mise aux normes.
- Entretiens réguliers et réengazonnement du stade de foot.

Laurent Watrin

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Durant l'année 2015, des travaux d'assainissement (eaux usées et pluviales) ont été réalisés sur la commune et pris en charge par la Communauté d'Agglomération (ex SMATUV) au titre de l'assainissement.
Tout d'abord, rue de Landrecourt, une extension du réseau eaux usées a permis la construction d'une maison d'habitation ainsi que d'autres terrains qui peuvent désormais être totalement constructibles.

Ensuite, aux abords de l'église romane, afin de régler des inondations récurrentes chez les riverains (problème qui dure depuis 20 ans), un aqua drain a été mis en place afin de collecter un maximum d'eau provenant de la rue Parmentier ainsi que des parkings situés derrière le centre social. Il semblerait qu'à ce jour, cette installation soit efficace en cas de forte pluie.

Dubaux Arnaud

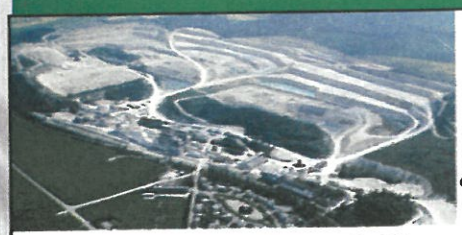

Une société du groupe Lhoist

Carrières et Fours à Chaux de Dugny

Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE
Tél. : 03 29 87 60 00
Fax : 03 29 87 58 21
Siège social : 168, rue de Rivoli
75044 PARIS Cedex 01

LES AFFOUAGES

Cette année, le tirage au sort des lots s'effectuera après exploitation des bois.
C'est-à-dire au plus tard fin février 2016.
Les lots seront composés des houppiers (tête d'arbre) dans les parcelles 17 et 21 dans la forêt des cinq frères et 31 et 32 dans la forêt des huit chevaux.
A propos du tirage au sort (non démocratique selon certaines personnes de l'opposition) cette année, sur les facturations, j'ai effectué un sondage de satisfaction auprès des personnes concernées par les affouages.
Voici les résultats :
- très satisfait : 35
- satisfait : 19
- non satisfait : 1
- non réponse : 17

En raison des réponses, le tirage au sort se déroulera comme les années précédentes.

Philippe HUMBLET
Arnaud DUBAUX
Dominique WITTOZ

Rentrée scolaire

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire dans notre école Pierre Méchin.
Cette année, 175 élèves la fréquentent, répartis en 8 classes (3 classes maternelles – 5 élémentaires). Un conseil d'école a eu lieu le 3 novembre 2015, Madame Szymanski, Directrice, nous a fait un bilan de la rentrée, elle a présenté la vie de l'école, certains projets comme un projet sur le centenaire de la Première Guerre Mondiale avec les classes de madame Goeury-Salmon CM2 et Mademoiselle Delorme CM1, le règlement intérieur, les différents intervenants extérieurs comme M. Jacques pour le projet musical avec les classes de Madame Auboin CP et les classes de maternelle avec en fin d'année deux représentations à la Vieille Eglise, les travaux, le budget et la sécurité à l'école. Madame la Directrice a fait un point sur les effectifs pour la rentrée 2016 2017 avec une prévision de 202 élèves.
Après la fin du temps scolaire, les Nouvelles Activités Pédagogiques sont toujours proposées les lundis, jeudis et vendredis aux enfants, organisées par la maison de l'enfance. Cette année, elles sont payantes cela revient à 19€68 pour le premier trimestre soit 0€48 de l'heure. Les activités sont variées, les enfants participent à l'embellissement du village avec les différents tableaux d'automne installés dans les massifs de fleurs du village et ont créé différents panneaux de sécurité aux abords de l'école. Bien d'autres activités sont proposées et sont toutes adaptées à l'âge de l'enfant.
La mairie de Dugny via le SIVOM prendra les inscriptions pour la rentrée 2016 tous les vendredis après-midis dès la mi-janvier 2016.
Les parents devront être munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

Isabelle Rémy et Fabricia Vol

CCAS

Une année écoulée, et nous voilà réunis pour le repas des aînés de Dugny.

Mr et Mme Husson, nos doyens, ont été mis à l'honneur et se sont vus offrir des fleurs et une bouteille.
Mme Husson, Isabelle et Sonia nous ont présenté l'association handi'chien et effectué des démonstrations avec leurs chiens dressés pour aider les personnes à mobilité réduite, devant un public séduit.
Ensuite M. Martial Ravenel a transporté les convives dans le temps en imitant des personnes célèbres. Puis quelques refrains bien connus et repris en cœur par la salle, accompagnés à l'accordéon par Laure et Floriane ont animés la journée, sans oublier bien sûr les tours de piste pour les amateurs de danses.
Une petite loterie a permis à deux convives de repartir avec quelques douceurs.
Toute l'assemblée s'est régalée avec le merveilleux repas préparé et servi par M Humbert et sa sympathique équipe.
Puis hélas, tout ce petit monde est parti en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Les membres du CCAS rappellent que le repas est un moment très convivial et que les colis, à l' origine, permettaient à la municipalité de rendre visite et d'apporter quelques douceurs aux personnes isolées socialement.

Anne THOMAS
Vice-Présidente du CCAS

UNE TRESORERIE REDEVENUE SAINE

20 mois de mandat se sont écoulés. Le temps est venu pour la nouvelle équipe de faire le point sur les finances qui -comme chacun sait- conditionnent réalisations, projets et fiscalité. En bref, qui déterminent l'action communale dans son ensemble.

Quelle était le situation lorsque nous avons pris les affaires en main, en avril 2014 ?
La commune avait recours à un artifice pour faire face aux dépenses courantes : une avance de 500 000 € consentie par la banque. La trésorerie communale était dans le rouge : - 470 000 €. La raison de cet état de choses était à chercher dans une accumulation de retards de versement de recettes légitimement dues à la commune de Dugny. par la CODECOM du Val de Meuse au titre de la compensation du Transfert de charges d'une part (431 000 euros) et par le SIVOM des Deux Rives d 'autre part pour 80 000 € de retard de règlement de dépenses scolaires. Ce passif pesait lourdement sur nos finances ; les 511 000 € d'arriérés représentaient environ 31 % de notre budget général 2015.

Cela a dicté la ligne de conduite de la nouvelle équipe qui s'est fixé l'objectif de revenir à une gestion normalisée le plus rapidement possible par une pression constante auprès de la CODECOM de la part de nos délégués communautaires.

C'est chose faite à l'heure présente. Au 1er novembre 2015, la trésorerie est repassée au vert : la commune dispose de 250 000 € de fonds de roulement pour assurer les paiements courants. Soit plusieurs mois d'avance de fonctionnement et d'autofinancement des travaux. La CODECOM et le SIVOM ont apuré leurs retards de versement. A noter que ceci s'est opéré dans un contexte de baisse de la dotation de fonctionnement de l'état : ainsi en 2014, la DGF qui nous a été versée a baissé de 7 984 euros puis de 5 936 euros en 2015.

Ceci illustre la politique financière que nous menons et que nous pouvons résumer de la façon suivante : vigilance sur le curseur financier tout en mettant en oeuvre nos engagements de campagne. Ainsi, sur cette période, nous avons réalisé des investissements et des travaux décrits par ailleurs dans ce bulletin qui ont représenté un encours de dépenses de 96 082 €.

Fabricia Vol / David Minuto

Chapelle de Billemont

La deuxième tranche des travaux de la chapelle de Billemont a débuté le 5 novembre 2015, il s'agit de la rénovation intérieure. L'entreprise Tisserand de Metz a procédé à la dépose des vitraux qui vont être complètement restaurés, puis ils seront remontés en châssis double vitrage .Dans la foulée l'entreprise HCT d'Houdelaincourt a commencé la démolition des cloisons et du sol.

Les autres corps de métier interviendront successivement pour l'aménagement intérieur : Isoplaquiste d'Houdelaincourt, CIM d'Rehon, Gil carrelage de Belleville et Tonnès de Bar-le-Duc.

L'entreprise Obert de Verdun est responsable de la plomberie sanitaire chauffage et ventilation, Egil de Verdun des courants forts et faibles. Le tout supervisé par le Maître d'œuvre - l'atelier d'architecture Alain Cuzon & Elodie Capitolin domicilié à Saint Mihiel.

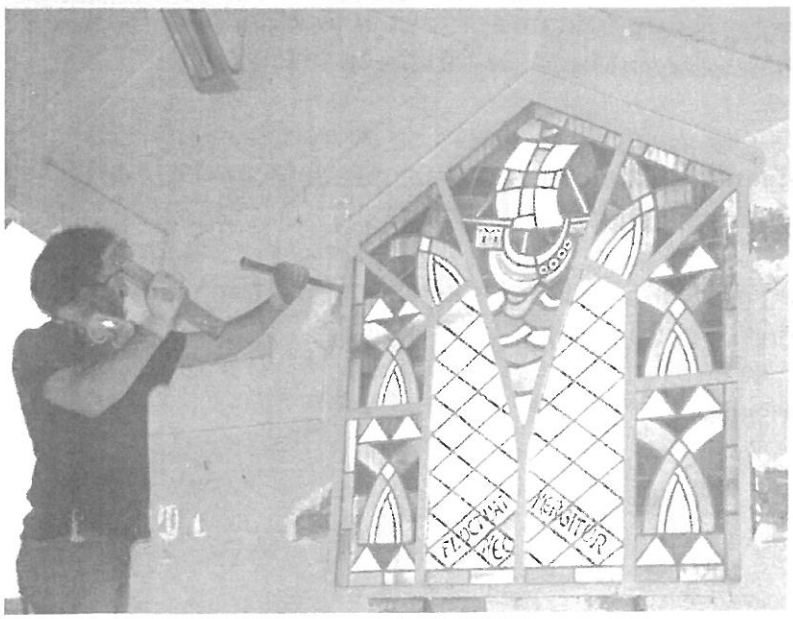

LES CHEMINS COMMUNAUX

Après plusieurs années avec un minimum ou pour certains sans entretien la commune a remis en état divers chemins communaux :

- des marronniers « dit chemin de la FALOUZE » - de la croix de HOUILLON (derrière l'autoroute en direction de la centrale EDF)
- de la neuve côte - du fort de DUGNY - de la côte de SOUILLY
- des huit chevaux - du cimetière militaire (chemin du raisin)
- du pont des vins - du pont bouillon.

Une convention a été signée avec une entreprise locale pour l'entretien annuel afin de les conserver en bon état.

Je remercie particulièrement l'entreprise LHOIST pour sa contribution lors de la remise en état de ces chemins.

Dominique WITTOZ

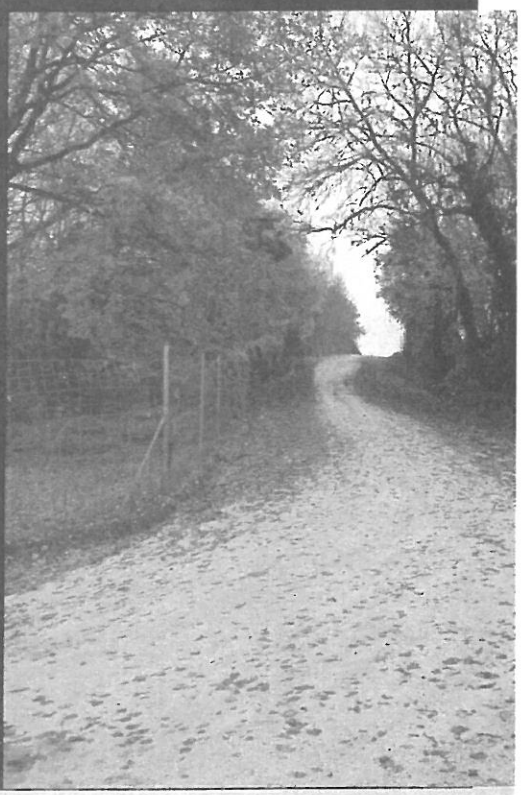

A la fin des travaux le Syndicat Mixte Des Deux Rives, représentant les communes de Dugny sur Meuse et de Belleray remettra les clés à Tradition Meusienne. Cette dernière y installera le Conservatoire des Traditions Meusiennes et fera le lien entre le passé le présent et le futur, la Chapelle accueillera des expositions des conférences et bien d'autres activités à caractère culturel, un nouveau lieu de vie au cœur de Billemont. Toutes les associations du territoire pourront utiliser ce lieu tant qu'elles proposent une activité en lien avec la culture.

Rien de tout cela n'aurait pu être réalisé sans le concours financier de l'Etat, de la Région Lorraine, du Conseil Départemental, de la réserve parlementaire de Jean Louis Dumont, le conservatoire du patrimoine et les communes de Belleray et de Dugny sur Meuse.

Isabelle Rémy

LE MOT DE L'OPPOSITION : DEMOCRATIE ET LIBERTE DE PAROLE

Mme Fabricia Vol, Maire de Dugny, a décidé de restreindre notre liberté de parole dans le prochain bulletin municipal. Dorénavant, nous ne disposons plus que d'une demi-page, 800 mots et espaces compris, pour nous exprimer. Cette situation fait suite au dernier conseil municipal du 9 novembre 2015. Nous avions déposé par écrit, 72 H auparavant, 11 questions diverses auxquelles Madame Le Maire et ses adjoints ont dû répondre. Au cours de ce conseil municipal, David Minuto, 1er adjoint, a perdu son sang-froid et insulté Francis Toussaint en lui demandant de«Fermer sa gueule». C'est pourquoi nous nous contenterons de publier ci- dessous, la note d'information que nous a adressée Mme Fabricia Vol, Maire de Dugny, en même temps que la demande d'articles pour le prochain bulletin municipal.

NOTE D'INFORMATION

Si les bulletins locaux d'information constituent un support de communication largement répandu dans les communes, ceux-ci sont soumis à un double encadrement juridique résultant, d'une part, de la loi du 29 juillet 1881 et, d'autre part, du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Un encadrement juridique qui s'applique aussi aux sites internet communaux. Commune de moins de 3500 habitants la Loi ne m'y oblige pas, mais j'ai toutefois accepté de vous laisser la parole dans ce bulletin municipal de Dugny, Aussi, vous aurez à votre disposition une demie page A4 représentant environ 800 mots et espaces pour vous permettre de vous exprimer.

Le 17 novembre 2015

Fabricia VOL,Maire de Dugny

Directeur de la publication du Bulletin Municipal

Désormais nous ne pouvons plus nous exprimer librement dans le bulletin municipal. Aussi, nous avons décidé de faire paraître, aussi souvent que nécessaire, un bulletin d'information, indépendamment du bulletin municipal, pour vous tenir au courant des affaires de notre village.

Martine Brunella – Ghislaine Vaillant – Francis Toussaint

Bien qu'il n'y ait aucune obligation légale, j'ai fait preuve d'une ouverture sur le bulletin municipal en acceptant que l'opposition y intervienne.

Je ne peux me permettre de laisser l'opposition faire part de contre-vérités et je vais donc repréciser certaines informations délivrées trop partiellement qui occultent une partie des faits.

Concernant le "débordement" (que l'intéressé a tout de suite regretté) lors du dernier conseil municipal, c'est une conséquence malencontreuse de l'attitude vindicative, systématique et inconstructive de l'opposition à chaque conseil à laquelle nous sommes obligés de faire face.

A titre d'exemple : Monsieur TOUSSAINT devant plusieurs personnes a indiqué qu'il n'était pas là pour nous aider mais pour (reprenant ses mots) "pourrir" notre mandat.

J'invite les administrés à venir assister aux conseils.

Mme le Maire

Consultation sur le devenir de notre bureau de poste

La Direction Départementale de la Poste veut que le Conseil Municipal se prononce sur une évolution de notre bureau de poste avant le 31 décembre 2016.

Elle nous propose trois options :

Maintien du bureau de poste de plein exercice avec les mêmes services qu'aujourd'hui et toujours gérée par elle-même mais avec une amplitude horaire réduite à 12 heures.

Transformation en agence postale communale. Une convention de partenariat pour 9 ans (renouvelable) est signée entre la poste et la commune qui devient gestionnaire de l'agence et délivre les services postaux pour le compte de la poste.

Elle a l'obligation d'accueil de l'agence dans ses locaux et a toute liberté pour déterminer les jours et horaires d'ouverture. En contrepartie, la poste lui versera une indemnité mensuelle compensatrice de 1 127 €.

L'Agence peut assurer les principaux services courriers, colis et banque postale. Certains services n'y seront plus possibles.

Opter pour le relais poste commerçant. La poste donnera mandat à un commerçant pour effectuer en son nom des prestations postales. En échange, ce dernier recevra une rémunération de 374 € par mois.

Le partenariat sera régi par une convention signée pour trois ans (renouvelable) entre les élus, la poste et le commerçant retenu.

Les services assurés seront ceux de base de proximité dans les courriers, colis et dépannage pour les services financiers.

Suite à la commission générale du 23 septembre 2015, il a été décidé de lancer une consultation de la population sur cet enjeu important pour l'avenir de notre village. Pour ce faire, vous êtes invités à vous exprimer massivement par le biais du coupon réponse qui peut rester anonyme et qui est à déposer à la mairie dans une urne dédiée à cette consultation jusqu'au 31 janvier 2016.

Des coupons de participation sont disponibles en mairie.

Devenir du bureau de Poste de notre commune

NOM (1) : ----------

Option n° 1 : **Maintien du bureau de poste de plein exercice** ❒

Option n° 2 : **Agence postale communale.** ❒

Option n° 3 : **Relais poste commerçant** ❒

(1) facultatif

Les cavaliers de l'Aventure

Les cours — Le mardi à 20H30 salle des fêtes de BELLERAY pour les débutants enfants et adulte

Tarif — 12 € cotisation annuelle par personne + 6€ par membre de la même famille
35€ par trimestre pour les cours débutant ou confirmé
35€ la carte donnant droit à 10 cours

AMICALE DES AINES DE DUGNY

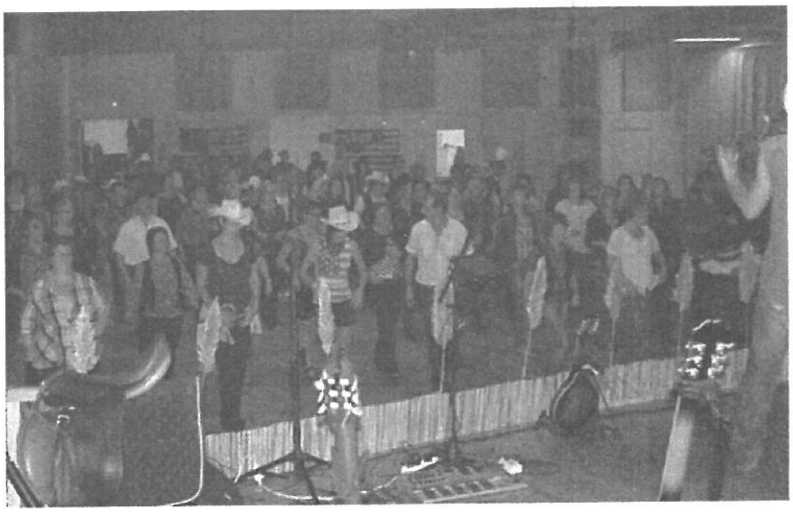

Jeudi 5 novembre, les ainés de Dugny étaient réunis pour une journée bien remplie :
A 11 h 30 Monsieur BOUTTERIN est venu présenter le projet d'aménagement de la maison Nelly BERTHOLD à DIEUE. Cette nouvelle structure devrait comprendre 30 logements indépendants et un bâtiment regroupant divers services: restaurant, espace numérique, salle multi-activités, etc.....Ce projet entre dans le cadre du bien vieillir en milieu rural.

Ensuite une choucroute royale fut servie aux convives et pour animer l'après-midi, un loto a été organisé au profit du Téléthon. L'amicale des ainés tient à remercier les commerçants de DUGNY et de DIEUE qui ont offert des lots.
Rendez-vous est donné à l'année prochaine. Nous rappelons que le club des Ainés se réunit tous les jeudis après-midi pour les jeux de cartes et de société : ceux qui le souhaitent peuvent nous rejoindre.

AJLD Association Jeunesse et Loisirs Dugny

Disneyland Paris

ET L'AJLD

Un réel succès avec 120 participants !

Plus besoin d'attendre décembre pour célébrer Noël en famille !

Le samedi 21 novembre 2015, pour sa première sortie de la saison, les membres de l'AJLD ont décidé de prendre la direction de Marne-la-Vallée, pour découvrir « Un Noël Enchanté » à Disneyland Paris.

120 personnes se sont plongées dans l'univers magique de Mickey et ses Amis ! Ils ont pu découvrir tout d'abord, un gigantesque sapin et des illuminations féeriques. Ils ont pu admirer les personnages de Disney dans leurs costumes de fêtes et bien sûr... le Père-Noël sous la neige de Disney !

La Parade de Noël !

A bord de son traîneau, le Père-Noël entouré de Mickey et de ses amis, nous ont offert une parade époustouflante ! De la musique, de superbes chants, de la gaieté et surtout le sourire de tous ses enfants, nous ont fait oublier pendant quelques heures le cauchemar de ces derniers jours. Certains ont pu faire de magnifiques photos avec les personnages qui se promenaient dans tout le parc ou devant tous ses décors sublimes !

Il y en avait pour tous les goûts, des attractions pour petits et grands, des promenades à Main-Street avec ses superbes vitrines ou tout simplement profiter du bonheur et de la joie autour de soi !

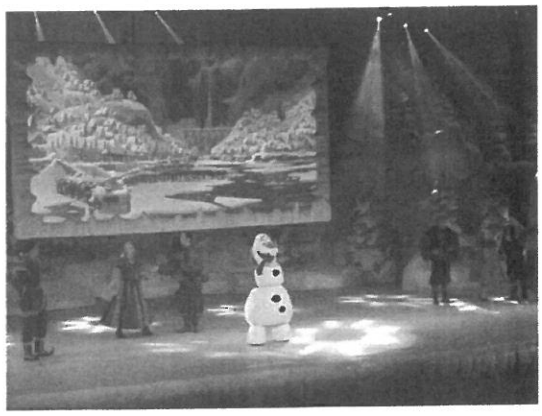

Des spectacles pour tous... et surtout celui de la « Reine des Neiges ».

C'est dans un décor de glace spectaculaire, que nous avons pu chanter en chœur, les plus belles chansons du film « La Reine des Neige » avec Elsa, Anna et Olaf. Un magnifique spectacle intéractif complètement givré !

La Parade de Lumière !

Des chars plus beaux les uns que les autres, des princes, des princesses « tout sourire », des peluches vivantes qui chantent et dansent... Des yeux qui scintillent de bonheur ! Nous étions dans un autre monde... au pied du superbe château tout illuminé lui aussi !

La Magie des Lumières de Noël !

Bercés par les chants de Noël, au pied du majestueux sapin, Mickey, Minnie et le Père Noël nous ont offert un moment d'enchantement et une fantaisie de lumières dans une ambiance hivernale magique.

Une belle et grande journée remplie de tendresse et de bonheur.

L'équipe de l'AJLD

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE DUGNY.

La première semaine du 19 au 23 octobre s'est déroulée sous le Thème de l'Amérique.
C'est donc dans l'esprit américain que les enfants se sont amusés avec attrape-rêve, fanions, country et cactus.
La semaine s'est achevée avec un grand jeu « casino » où ils devaient jouer pour gagner de l'argent qui leur permettaient d'aller à la buvette pour acheter de la boisson et des bonbons !

La deuxième semaine du 26 au 30 octobre fut consacrée à Halloween.
Les enfants se sont lancés dans la création de pantins, de sorcières, de fantômes et d'araignées.

Le dernier jour, les enfants déguisés ont parcouru les rues du village pour terminer leur périple au Salon de Coiffure. Ce sont 44 fantômes et sorcières qui ont été accueillis avec joie, non pas pour se faire coiffer mais pour effrayer un peu les personnes présentes. Du jamais vu à Dugny !
Chaque enfant est reparti avec des friandises récoltées durant le défilé.
Ce centre s'est terminé dans la joie !

RENDEZ-VOUS AUX VACANCES DE NOEL !

L'équipe de la Maison de l'enfance

PROGRAMME 2016 DE DUGNY FETES ET LOISIRS
MANIFESTATIONS

Samedi 13 février
Loto St Valentin
Samedi 16 avril
Soirée moules frites
Dimanche 15 mai
Rallye
Samedi 21 mai
Soirée théâtre
Dimanche 19 juin
Foire aux puces
Samedi 6 août
(à définir) Challenge
Samedi 17 septembre
Soirée théâtre
Samedi 8 octobre
Assemblée Générale
Samedi 3 décembre
Loto St Nicolas
Dimanche 4 décembre
St Nicolas

Michel LECAILLON

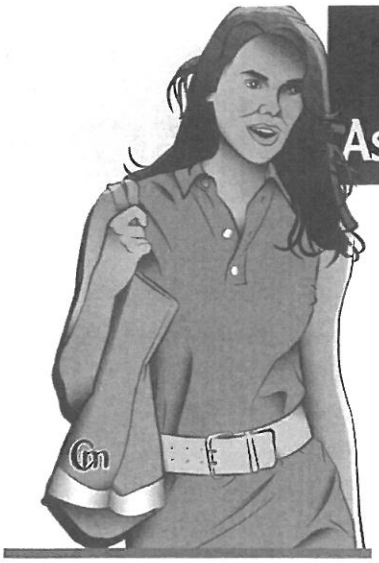

Le dimanche 8 novembre dernier : L'association VerratsFruits a organisée un concours de tartes sucrées ou salées sur le thème de l'automne. Pour participer à ce concours, il fallait constituer un binôme composé d'1 adulte et d'1 enfant (mamie et son petit-fils, papa et sa fille....).

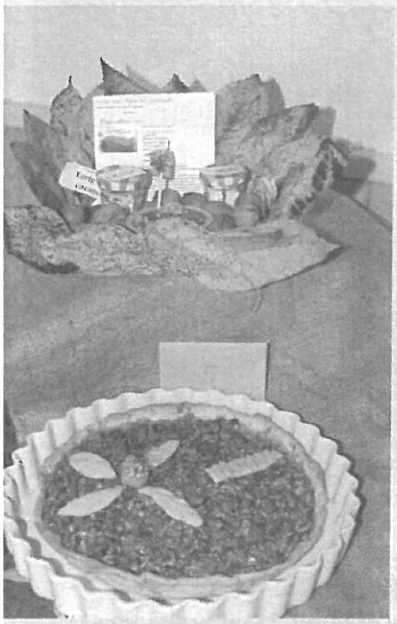

9 binômes ont fait le concours. Ils ont installés leurs tartes sur le buffet en faisant leurs mises en scène, sous l'œil attentif du jury composé de 4 adultes et de 2 enfants.

Pendant que le jury dégustait et notait les tartes les parents et les enfants ont participé à un atelier jus de pommes cru (découpe des pommes, broyage et confection du jus) animé par le président Olivier.

Puis nous avons tous dégusté ces magnifiques réalisations tous ensemble autour d'un bon verre de jus de pommes de l'association.

Tous les binômes sont repartis avec un lot. Le gagnant du concours avait confectionné une belle tarte aux noix avec sa mamie dont voici la recette :

LA TARTE AUX NOIX DE BENOIT

Temps de préparation : 15 minutes
Temps de cuisson : 30 minutes
Ingrédients (pour 6 personnes) :
- 1 pâte sablée
- 200 g de sucre en poudre
- 60 g de beurre (salé ou non)
- 20 cl de crème fraîche
- 400 g de cerneaux de noix

Préparation de la recette :
Concasser grossièrement les cerneaux de noix.
Etaler la pâte dans un moule à tarte, la piquer à la fourchette et la faire précuire à blanc 10 min à 180°C.
Faire un caramel avec le sucre et un peu d'eau.
Quand le caramel est prêt, baissez le feu et ajouter le beurre et la crème fraîche. Mélanger pour obtenir une préparation homogène et lisse.
Verser un peu de caramel sur la pâte afin d'en napper le fond.
Mélanger les cerneaux de noix concassés dans la casserole avec le reste de caramel et verser le tout sur la pâte en étalant bien.
Mettre au four préchauffé à thermostat 6 (180°C) jusqu'à ce que la pâte soit cuise (environ 15 min).
Ce fut un très bel après-midi pour les petits et les grands, rendez-vous l'an prochain pour un nouveau concours.

Comme chaque année, **l'Accordéon Club Carpentier** organisera la **Nuit de l'Accordéon le 6 Février 2016 à DIEUE SUR MEUSE.**
Elle aura le plaisir de recevoir le Champion du Monde Eric BOUVELLE.
L'Accordéon Club Carpentier poursuit son chemin, avec pour mission de toujours mieux faire pour le grand plaisir des spectateurs.
Le répertoire est bien en place sous la direction Fiorindo, les répétitions se font les dimanches matins à la salle des associations de Dugny.
Pour connaître les autres manifestations qu'elle organise, vous pouvez vous renseigner au 06.69.47.82.34 - 06.35.50.17.76 - consulter le site : HYPERLINK "http://accordeonclubcarpentier-dugny.over-blog.com" http://accordeonclubcarpentier-dugny.over-blog.com.

L'Accordéon Club Carpentier et ses membres vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2016 pour vous faire danser et passer un agréable moment.

FC DUGNY

Effectifs

A fin novembre, le club compte 138 licenciés qui se répartissent dans les catégories suivantes :
58 joueurs séniors- vétérans et 3 joueurs U19 composent nos trois équipes séniors,
12 joueurs U18 jumelés avec Nixéville pour former l'équipe U18,
5 licenciés U15 jumelés avec Dieue Sommedieue pour jouer en championnat U15
4 joueurs U13 également jumelés avec Nixéville pour le championnat U13
22 joueurs en foot animation qui forment les équipes U7 – U9 et U11,
4 arbitres, 5 éducateurs, 5 dirigeantes et 20 dirigeants,
A ce jour, l'équipe fanion se situe à la 7eme place en 1ere division, l'équipe réserve est également 7eme en troisième division et l'équipe 3 est 6eme dans son championnat de 4eme division,
Nos jeunes dont c'est la première année en U18 (1999 – 2000) s'aguerrissent au contact d'équipes plus matures
La nouvelle équipe U15 donne de bons résultats, et va participer à la phase haute en district,
Les U13 caracolent en tête de leur poule.
Les équipes U7- U9 et U 11 participent régulièrement à leurs plateaux respectifs,

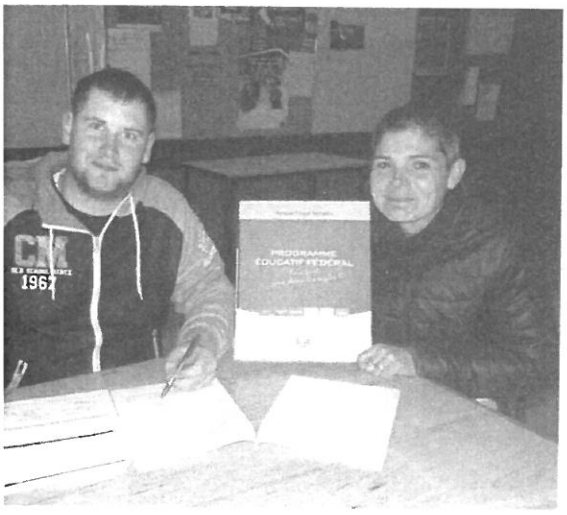

Emploi civique :

(Photo ci-jointe) de Johan signant son contrat et, la secrétaire Cathy lui remettant le programme éducatif fédéral

Pour promouvoir et inciter les jeunes à venir jouer au club, nous avons décidé d'engager un emploi civique.
Il aura la charge avec les éducateurs d'expliquer le plaisir de jouer au football, le respect de l'adversaire, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

Ethique sportive :

La saison dernière, l'équipe U15 a remporté le challenge de l'éthique sportive, Un grand bravo à ces joueurs et à leurs coachs, Cyprien et Axel,
Ils se sont vu remettre, lors de l'assemblée générale du district, en octobre, un challenge et 2 coupe-vent.

Cure de jouvence à notre terrain ;

Je terminerai par remercier notre municipalité qui, avant la reprise des championnats, a redonné à notre aire de jeu un nouveau visage,
Le terrain a subit des retouches principalement devant les buts, où il n'y avait plus de gazon, mais également une scarification et un engazonnage sur toute la surface de jeu,
Les joueurs ont remarqué et apprécié la différence à pratiquer sur un terrain plus souple, et plus vert.
Je félicite également les dirigeants qui ont contribué à ce succès en venant arroser quotidiennement durant la période estivale.

AS Dugny

A ouvert sa nouvelle saison 7 septembre 2015 pour la rentrée du STEP et le mercredi
9 septembre 2015 pour la GYM. Les cours sont assurés par Sandrine PRUVOST, l'association tient à remercier Caroline LOPEZ pour toutes ces années passées à nous faire les cours de GYM. Caroline a décidé de faire une pause. Elle sera présente au cours en tant qu'adhérente et viendra assurer les cours en cas d'absence de Sandrine. Un grand merci.

Le samedi 13 juin, l'AS Dugny a organisé une sortie au parc de Sainte-Croix, pour les judokas et les adhérents du club.
Une journée légèrement pluvieuse mais très agréable pour les 50 personnes présentes. Les jeunes ont pu découvrir un magnifique parc animalier avec ses animaux rares, son parcours pieds nus et différents jeux.

Le mardi 23 juin a eu lieu, lors du dernier cours de judo, la remise des ceintures. Après avoir passé des examens lors des dernières semaines de cours, tous les judokas ont eu leur nouveau grade.

Le groupe danse de salon a ouvert sa saison le jeudi 1 octobre 2015. Le concept reste le même que la saison 2014/2015. A savoir qu'un programme complet et progressif permettra à toutes et à tous de se familiariser, voire de se perfectionner sur une grande variété de danses.
La convivialité comme les années précédentes sera toujours au rendez-vous, ce qui ajoute grandement au plaisir de se retrouver chaque semaine.

Vous souhaitez faire du sport, alors chaussez vos baskets et venez nous rejoindre.

N'oubliez pas que bouger, danser, c'est bon pour la santé.

MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DELEGUES ORGANISMES EXTERIEURS

FINANCES
MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, HELMINGER Karine, MINUTO Morgane, BRUNELLA Martine, WITTOZ Dominique, VALLARIN Viviane

SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE
MINUTO David, ROUYERE Roland, PETITJEAN Michel, HELMINGER Karine, THOMAS Anne, REMY Isabelle, VAILLANT Ghislaine

TRAVAUX - HYGIENE - SECURITE
WATRIN Laurent, MINUTO David, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, HELMINGER Karine, MINUTO Morgane, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, ROUYERE Roland, VAILLANT Ghislaine

COMMUNICATION - ASSOCIATION
HELMINGER Karine, ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, THOMAS Anne, REMY Isabelle, MINUTO Morgane, VALLARIN Viviane, TOUSSAINT Francis, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine

FORET - AGRICULTURE - CHEMINS RURAUX
MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, WITTOZ Dominique, PETITJEAN Michel, BRUNELLA Martine, HUMBLET Philippe

PLAN LOCAL D'URBANISME
MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, PETITJEAN Michel, TOUSSAINT Francis, REMY Isabelle, BRUNELLA Martin

COMMISSION REVISION DES LISTES ELECTRORALES
ROUYERE Roland

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES
TITULAIRES : MINUTO David, WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud
SUPPLEANTS : WITTOZ Dominique, PETITJEAN Michel, HELMINGER Karine

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ROUYERE Roland, HELMINGER Karine, THOMAS Anne, LOMBART Alain, HELD Christelle, ANTOINE Isabelle

SIVOM DES 2 RIVES
TITULAIRES : ROUYERE Roland, VOL Fabricia, REMY Isabelle
SUPPLEANTS : MINUTO David, THOMAS Anne, MINUTO Morgane

CONSEIL D'ASSAINISSEMENT
TITULAIRES : WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud, WITTOZ Dominique
SUPPLEANTS : ROUYERE Roland, REMY Isabelle, MINUTO David

CSS FOURS A CHAUX
TITULAIRES : WATRIN Laurent, DUBAUX Arnaud
SUPPLEANTS : MINUTO David, WITTOZ Dominique

FUCLEM
WATRIN Laurent, WITTOZ Dominique

CSS SEVESO
WATRIN Laurent

CNAS
VOL Fabricia, GABRIEL Sylvie

CORRESPONDANT DEFENSE
WITTOZ Dominique

Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donneurs, l'Etablissement Français du Sang (E.F.S) remercie les donneurs ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de la journée de collecte qui a eu lieu le mardi, 17 novembre à Dugny.
Vous avez été 77 dont 8 nouveaux.
Nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle collecte le mercredi 08 juin 2016 au centre social.
Soyez nombreux.
Merci à tous

TAXE d'HABITATION
ABATTEMENT SPECIAL à la BASE en faveur des PERSONNES HANDICAPEES ou INVALIDES

Dans sa séance du 27 août 2015, le conseil municipal a décidé d'instituer l'abattement spécial à la base de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides.
Pour bénéficier de cet abattement, le redevable de la taxe d'habitation doit satisfaire à au moins une des conditions suivantes :
1-être titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L.815-24 du code de la sécurité sociale,
2- être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L 821-1 et suivants du code de la sécurité sociale,
3-être atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence,
4-être titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles,
5-occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus aux 1 à 4.

Le redevable de la taxe d'habitation concerné doit adresser auprès du centre des finances dont il dépend , avant le 1er janvier 2016 , une déclaration avec les éléments justifiant sa situation: déclaration n° 1206-GD-SD que vous pouvez obtenir soit en vous adressant à ce même centre des finances soit par internet : "http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/"

ENTRETENIR SON TERRAIN DANS L'INTERET DE TOUS : Source : service-public.fr

Tout propriétaire est obligé d'entretenir son terrain.
Le propriétaire d'un terrain privé agricole ou non, qui laisse son terrain en friche, c'est-à-dire non entretenu, peut causer un préjudice aux propriétaires des terrains voisins. Ce préjudice peut être la présence de mauvaises herbes (chardons, orties, ...) ou d'animaux nuisibles par exemple.
Pour y mettre un terme, il convient d'adresser un courrier au propriétaire du terrain en lui demandant de défricher son terrain. En cas de refus, le juge de proximité peut être saisi si un préjudice est causé au voisin.

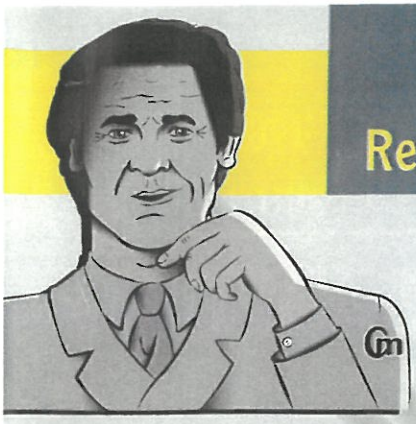

Vendredi 08 janvier 2016
à partir de 19h00 à la salle des fêtes.
Le maire présentera ses vœux aux habitants et aura le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants.

URGENCE

Pompiers.....18
Médecins de ville
N°unique...08.20.33.20.20
SAMU..... ...15
Gendarmerie national..17

Disponibilité des Elus sur rendez-vous :

Mme VOL Fabricia, Maire
M. MINUTO, 1er Adjoint
Mme HELMINGER, 2ème Adjointe
M. WATRIN, 3ème Adjoint
Wittoz Dominique :
Conseiller municipal chargé de la forêt
Dubaux Arnaud :
Conseiller municipal chargé de l'eau potable et assainissement

MAIRIE

Tél. mairie 03.29.85.70.54
Fax.mairie 03.29.85.77.22
Le site : www.dugnysurmeuse.fr
Mail : mairie-dugny-meuse@wanadoo.fr
Numéro urgence en dehors des heures de mairie :
06.81.79.59.55

Bibliothèque AU FIL DES PAGES

Maison des associations et de la culture
78 rue PARMENTIER
✆ 06.72.15.05.40
Ouverture : Samedi de 14 à 17 heures

CENTENAIRE 14/18 : RECHERCHE de DOCUMENTS

Les deux classes de CM de l'école (mesdames GUEURY-SALMON et DELORME) qui préparent une exposition sur la vie des enfants et l'école de DUGNY pendant la Grande Guerre dans le cadre du rallye du Centenaire recherchent tout document (photos, textes, lettres, ...) ayant trait à ce thème.

Elles remercient par avance les personnes qui accepteraient de les mettre à disposition ou d'en faire copie pour les besoins de ce projet. S'adresser à Michel LECAILLON et Rolland ROUYERE.

Bienvenue à nos bébés :

ARCÉSILAS HARNOIS Matéo	5/11/15	VERDUN
DAMBROSIO Lukas André	13/11/15	VERDUN
JEANMAIRE Chelsea	8/1/15	VERDUN
MARÉ Anaél Suzanne Cécile	23/6/15	VERDUN
RINCKEL Tyllian Jackie Alain	12/11/15	VERDUN
ROUSSEAU FLEURENCE Dany	1/2/15	VERDUN
VRIET Mia Irène	23/4/15	VERDUN
VIGNON Charly	27/11/15	VERDUN

Nos vœux de bonheurs :

LEBRUN Alain Jean Robert & WITTOZ Aurélie	16/05/2015
ANSELMET David Felix Paul & DOXIN Laëtitia Virginie	23/05/2015
TROCCAZ David & VERDIER Laure Dominique	6/06/2015
WILLEMIN Rémi & VANOLI Fanny Paulette	27/06/2015
MAIRE Dominique Etienne & JOBARD Martine Irène Julienne	4/07/2015
MARÉ Dominique Maurice & ARNAUD Véronique	13/07/2015
HOARAU Mickaël & CHENOT Jessica	8/08/2015
MARTINATI Régis & ANTARI Fatima	4/09/2015

Un au revoir à :

Mme COLLIGNON / CORDIER Jacqueline	8/03/2015	VERDUN
Mme COQUOZ / SPILMANN Jeanne Marie Paulette	14/07/2015	VERDUN
M. DEROCHE Pierre Alexandre	22/04/2015	VERDUN
Mme GEORGE / RIBERE Andrée Madeleine	30/01/2015	VERDUN
M. GOURMELON Jean-Paul	11/07/2015	VERDUN
Mme JEAN / LEGAY Bernadette	10/02/2015	VERDUN
M. LECAILLON Maurice Cyrille	24/07/2015	VERDUN
Mme LECLERC / RIVIERE Henriette Marie	19/01/2015	VERDUN
M. LETRIQUE Pierre Aimé	28/06/2015	SOMMEDIEUE
M. MARTINATI Olindo (dit Gaston)	17/04/2015	VERDUN
Mme MENZANI Yvonne Elvire Cécile	15/02/2015	SOMMEDIEUE
Mme ORZECHOWSKA / VIGUIER Stanislawa	18/08/2015	DUGNY
M. PIQUET Hubert Roger	9/08/2015	VERDUN
M. COIRNOT Gérard	16/10/2015	SOMMEDIEUE

DUGNY ... ... à la loupe !

Publication :
Décembre 2015

N°2 / 2015

AS Judo

Nos ainés

AJLD - Sortie Disney

Décorations d'Halloween

Les vainqueurs

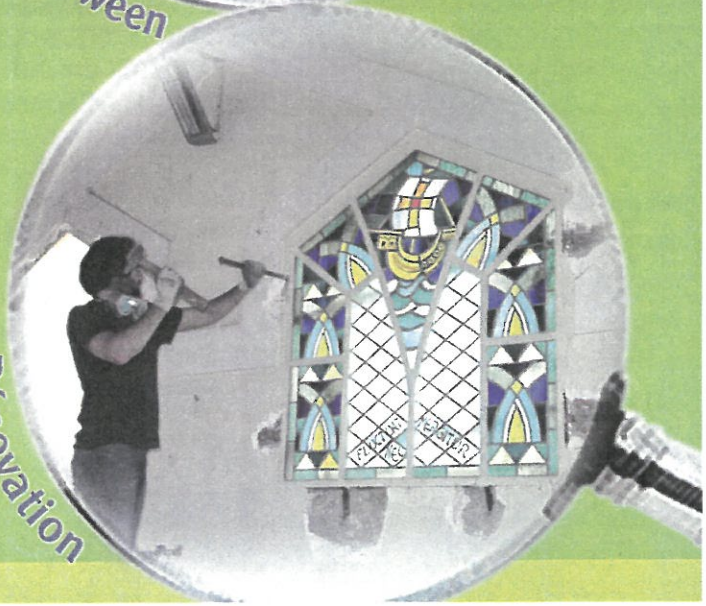

Rénovation